

Politiques  
sociales ■

Service « Comparatif de vos  
données de sinistralité »

employeurs  
publics

*Version avril 2024*



Caisse  
des Dépôts  
GROUPE

**01**

**Présentation générale du service « Comparatif de vos données de sinistralité »**

- [Présentation Générale](#)
- [Modalités d'utilisation](#)

**02**

**[Accéder au service « Comparatif de vos données de sinistralité »](#)**

**03**

**[Organisation de la restitution, navigation & aides à la lecture](#)**

**04**

**[Détail des onglets](#)**

**01**

**Présentation Générale du Service**

**« Comparatif de vos données de sinistralité »**

## Présentation générale



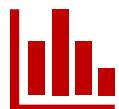
« **Comparatif de vos données de sinistralité** » est un service PEP's mis à disposition des employeurs immatriculés à la CNRACL ayant transmis leurs déclarations d'accidents de travail et de maladies professionnelles au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL (via l'outil Prorisq). Ces déclarations peuvent avoir été transmises en direct, ou via des tiers (centres départementaux de gestion, assureurs ou éditeurs).

Ce service présente les données de sinistralité en termes d'accidents de travail et de maladies professionnelles (AT/MP) au titre de l'année N-1. Elles sont issues de **la Banque Nationale de Données (BND) et sont restituées de manière agrégée et anonymisée.**

Tous les employeurs du champ de la BND sont inclus dans le périmètre, y compris ceux pour lesquels il n'y a pas eu de sinistralité sur la période.

Il vous permet de comparer vos indicateurs à ceux d'un groupe de référence choisi par vos soins et représentatif de votre typologie de structure et, par conséquent, de vous situer et guider votre action en termes de prévention des risques professionnels.

Les données sont mises à jour une fois par an, lorsque toutes les déclarations ont été transmises et collectées.



Ainsi **chaque employeur ayant transmis ses déclarations AT/MP** pourra accéder à ses propres données (événements de sinistralité) comparées aux données du groupe de référence au travers des différents onglets de ce service :



# Service « Comparatif de vos données de sinistralité »

## Modalités d'utilisation

Le service indique **pour une année donnée\*** la sinistralité de vos agents (rubrique "vous") au regard de la sinistralité moyenne d'un groupe d'employeurs (rubrique "groupe de référence") composé par vos soins, [à partir des critères sélectionnés ci-dessous](#) :

Notice	Population	Indicateurs	<b>Profil agent</b>	Circonstances	Incidences
Année	Famille	Type de collectivité	Tranche d'effectif	Catégorie de SDIS	Libellé région
2021	T	(Tout)	1 à 49 agents		GUADELOUPE

\* À partir de 2021 (première année proposée).

Afin de garantir l'anonymat des informations et le secret statistique, le groupe de référence doit respecter les deux règles suivantes :

- Il doit compter :
  - **au moins 3 employeurs ayant déclaré au moins un événement de sinistralité**
  - **5 événements de sinistralité**
- dans ce groupe, **un employeur ne doit pas représenter plus de 80% des événements de sinistralité.**

Si le groupe de référence sélectionné est trop restreint, aucune information de comparaison n'est restituée. [Un message vous en informe](#) ; vous devrez sélectionner de nouveaux critères pour définir un nouveau groupe de référence.

02

Accéder au service « Comparatif de vos données de sinistralité »

# Accès au service « Comparatif de vos données de sinistralité »



L'administrateur des comptes PEP's de votre établissement doit au préalable vous avoir donné les droits d'accès au service.

1

Cliquez sur la thématique « Mes autres services »

2

Cliquez sur le bouton « Accéder »



Cliquez sur l'étoile pour définir le service en favori dans votre tableau de bord personnalisé

# 03

**Organisation de la restitution, navigation & aides à la lecture**



# Service « Comparatif de vos données de sinistralité »

## Organisation de la restitution & navigation 1/4

1

La première page affichée est **une notice** qui reprend les grands principes de ce service.

2

Le service restitue les indicateurs **sur 5 onglets**.  
**Chaque onglet présente les résultats de la comparaison souhaitée : vos données d'une part et celles du groupe de référence d'autre part, au regard des critères que vous aurez choisis.**  
**Par défaut aucun critère n'est sélectionné.**

# Service « Comparatif de vos données de sinistralité »

## Organisation de la restitution & navigation 2/4

- La restitution des indicateurs sur les 5 onglets est structurée en deux parties :

la partie gauche :  
vos indicateurs

la partie droite : les indicateurs  
moyens du groupe de référence.

- Présentation des 5 onglets

1

Cliquez pour télécharger la vue affichée sur l'onglet (accessible depuis chaque onglet)

1 **Propose des indicateurs synthétiques** : répartition homme/femme et répartition par tranche d'âge.

2 **Concerne la population de vos agents et contient** :

- le nombre d'évènements de sinistralité (AT/MP),
- le nombre d'évènements avec arrêt global et réparti par type d'évènements (AT/MP ou accident de service),
- le nombre de jours total d'arrêt,
- la durée moyenne d'arrêt, le taux de sinistralité,
- l'indice de fréquence,
- le taux de gravité et le taux de violence envers le personnel.

3 **Concerne le profil de vos agents** et restitue le nombre d'évènements avec ou sans arrêt, de la durée moyenne d'arrêts répartis par :

- tranche d'âge,
- filière,
- genre,
- et pour les SDIS par statut.

4 **Concerne les circonstances des évènements** et restitue la répartition du nombre d'évènements avec ou sans arrêt et de la durée moyenne d'arrêt par tranche horaire des accidents, par :

- élément matériel,
- tâche exécutée ayant induit l'accident.

5 **Concerne l'incidence des évènements** et présente la répartition par :

- siège de lésion,
- tranches de durées d'arrêt et par maladie professionnelle.

La part des TMS est également indiquée s'il y a lieu.

# Service « Comparatif de vos données de sinistralité »

## Organisation de la restitution & navigation 3/4

Les filtres positionnés sur les 5 onglets, permettent de sélectionner les critères de constitution du groupe de référence et d'afficher les restitutions liées à ce groupe. Ainsi, [vous naviguez d'un onglet à l'autre en conservant les filtres appliqués.](#)

The interface displays a navigation bar with six filter categories, each with a dropdown menu. Below the navigation bar, six panels show the expanded options for each filter:

- Année:** 2021 (selected), 2022, 2023
- Famille:** (Tout), H, T
- Type de collectivité:** (Tout), Autres employeurs hospitaliers, Autres employeurs territoriaux, Centres d'action social, Centres d'hébergement personnes âgées, Centres de gestion, Centres de soins avec/sans hébergement, Centres hospitaliers généraux, Centres hospitaliers régionaux et universitaires, Centres hospitaliers spécialisés, Communautés de communes, de ville, Communautés urbaines, districts, Communes, Départements, Etablissements publics à caractère sanitaire et social, Hôpitaux locaux, Métropoles, communautés d'agglomération, Offices publics de l'habitat, Regions, SDIS, Syndicats
- Tranche d'effectif:** (Tout), 1 à 49 agents, 50 à 249 agents, 250 à 499 agents, 500 agents ou plus
- Catégorie de SDIS:** (Tout), A, B, C
- Libellé région:** (Tout), AUVERGNE RHONE ALPES, BOURGOGNE FRANCHE COMTE, BRETAGNE, CENTRE VAL DE LOIRE, CORSE, GRAND EST, GUADELOUPE, GUYANE, HAUTS DE FRANCE, ILE DE FRANCE, LA REUNION, MARTINIQUE, MAYOTTE, NORMANDIE, NOUVELLE AQUITAINE, OCCITANIE, PAYS DE LA LOIRE, PROVENCE ALPES COTE D AZUR

# Service « Comparatif de vos données de sinistralité »

## Organisation de la restitution & navigation 4/4

- Une fois les critères sélectionnés, le nombre d'employeurs et l'effectif moyen du groupe de référence sont affichés (cf. exemples ci-dessous encadrés bleus). Les données relatives à ces critères sont affichées dans la partie droite de chacun des onglets « Population, Indicateurs, Profil agent, Circonstances, Incidences ».

Année: 2021 | Famille: (Tout) | Type de collectivité: (Tout) | Tranche d'effectif: (Tout) | Catégorie de SDIS: (Tout) | Libellé région: (Tout)

**Groupe de référence sélectionné :**  
 nombre employeur : 18 475  
 effectif moyen : 52

Année: 2021 | Famille: T | Type de collectivité: (valeurs multiples) | Tranche d'effectif: 500 agents ou plus | Catégorie de SDIS: | Libellé région: AUVERGNE RHONE AL...

**Groupe de référence sélectionné :**  
 nombre employeur : 18  
 effectif moyen : 1 358

Année: 2021 | Famille: T | Type de collectivité: Centres d'action social | Tranche d'effectif: 500 agents ou plus | Catégorie de SDIS: | Libellé région: AUVERGNE RHONE AL...

**Groupe de référence sélectionné :**  
 nombre employeur : 1  
 effectif moyen : 777



le groupe de référence sélectionné est trop restreint

Groupe de référence

Nombre d'événements moyen avec arrêt | Durée moyenne d'arrêt

Informations non disponibles. Veuillez sélectionner un nouveau groupe de référence.

Aucune information restituée

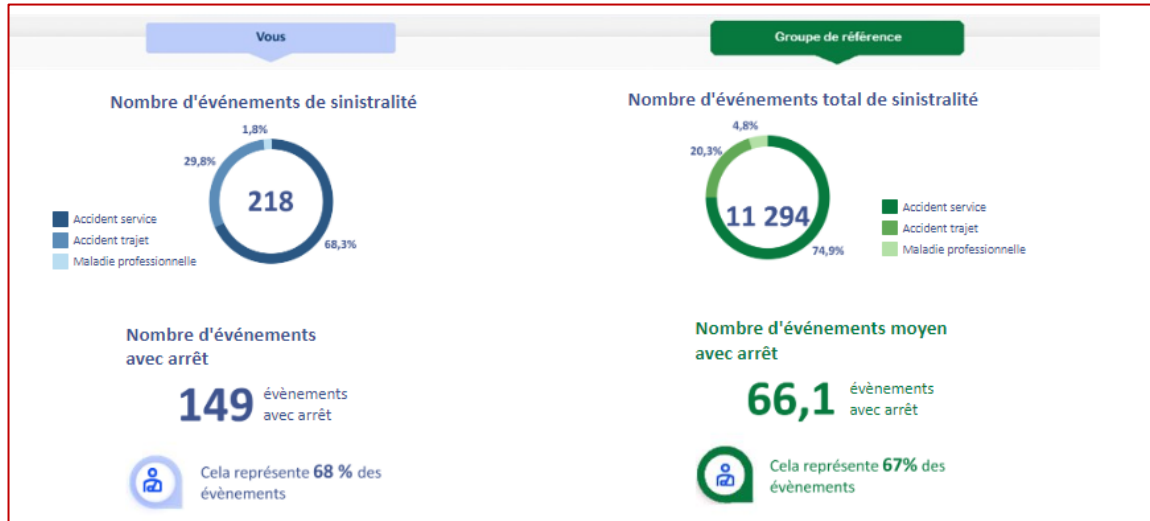
# Service « Comparatif de vos données de sinistralité »

## Aide à la lecture des données mises à votre disposition

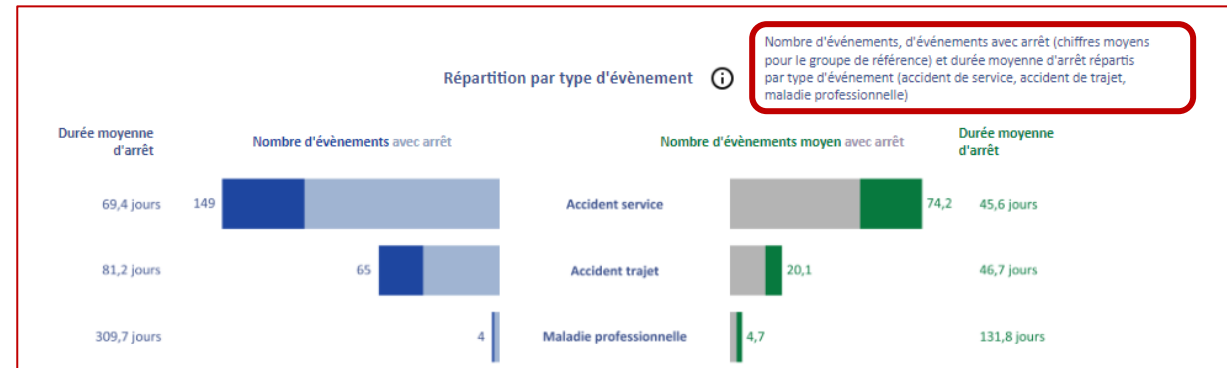
Vos données : en bleu, sur la gauche des pages

Les données du groupe de référence : en vert, sur la droite des pages

Les genres symbolisés



### Des informations/précisions signalées par le sigle ⓘ



Indice de fréquence ⓘ ⓘ

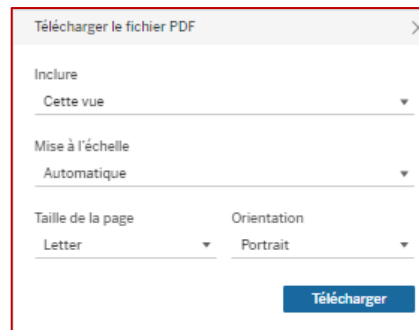
28,9

Indice de fréquence moyen ⓘ ⓘ

29,5

Nombre d'événements rapportés au nombre d'heures d'exposition au risque multiplié par 1 000 000 du groupe de référence sélectionné

Le bouton [Télécharger PDF](#) accessible en haut à droite de chaque onglet vous permet de télécharger la vue affichée sur la page (en format pdf) : ci-contre fenêtre affichée au clic sur le bouton



04

Détail des onglets

# Onglet « Population »



- 1 Répartition de vos agents par sexe et âge (données CNRACL)
- par sexe (Homme/Femme) en %
  - par tranche d'âge en %

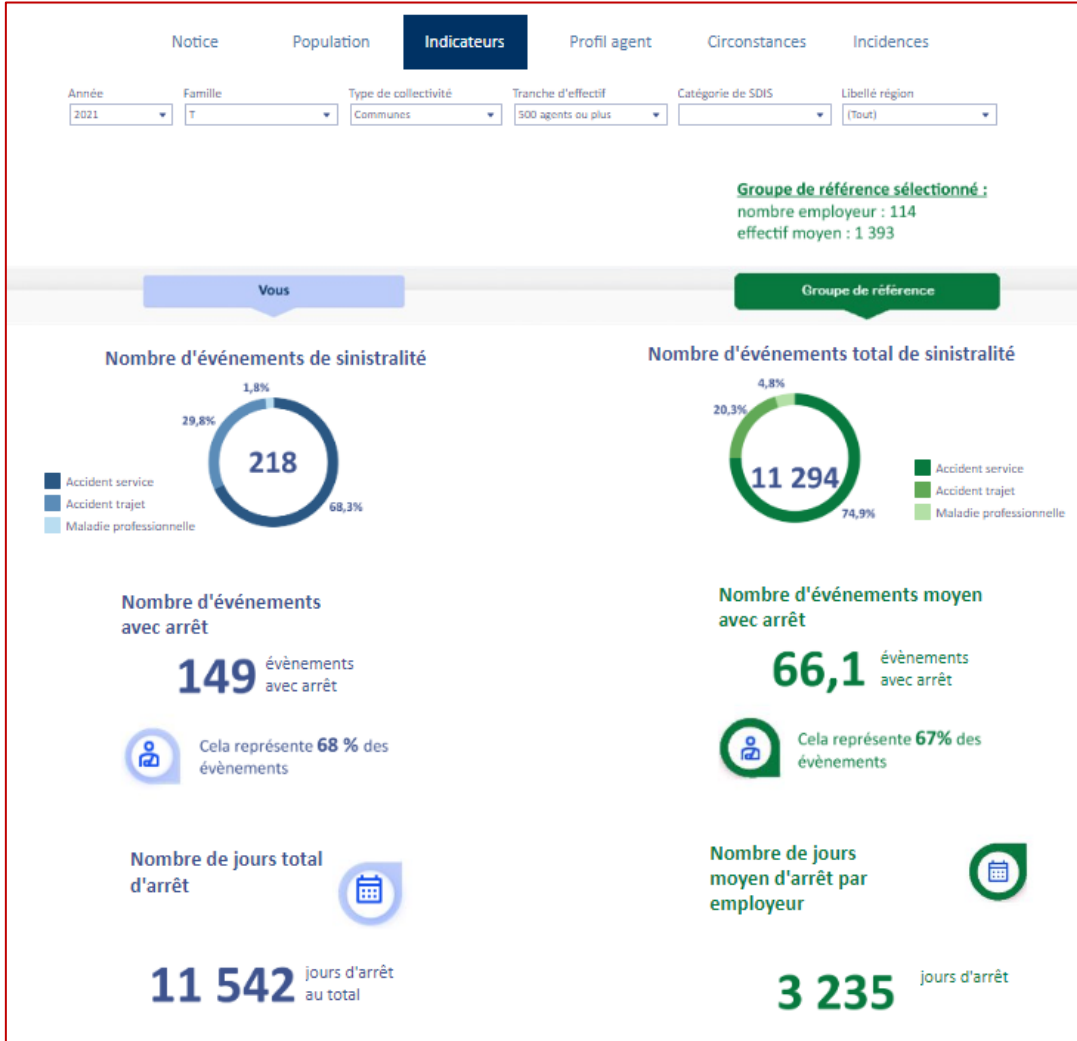
- 2 Répartition des agents des employeurs sélectionnés dans le groupe de référence :
- par sexe (Homme/Femme) en %
  - par tranche d'âge en %

\* Population : description par âge et sexe des agents (données affiliés CNAEL)



# Onglet « Indicateurs » 1/2

## Indicateurs qui caractérisent la sinistralité 4



**Durée moyenne d'arrêt**



**Taux de sinistralité**

Nombre d'événements d'une année, rapporté aux effectifs du groupe de référence



**Indice de fréquence**

Nombre d'événements rapportés au nombre d'heures d'exposition au risque multiplié par 1 000 000 du groupe de référence sélectionné



**Taux de gravité**

Taux de gravité moyen : nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident du travail, rapporté au nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition et ce, pour le groupe de référence sélectionné. Il est considéré que les agents de la fonction publique exercent leur activité à temps plein (1 agent = 1 ETP). Par conséquent, le nombre d'heures d'exposition au risque utilisé dans le calcul des indicateurs est de 1607 h par agent.

**Nombre d'événements de sinistralité**

- Nombre total
- % en accident de service/accident de travail et de maladie professionnelle

**Nombre d'événements avec arrêt**

- % sur nombre d'événements total

**Nombre de jours total d'arrêt**

Comparatif de vos données de sinistralité



# Onglet « Indicateurs » 2/2

## Indicateurs qui caractérisent la sinistralité

8

Taux de violence envers le personnel



0,00%

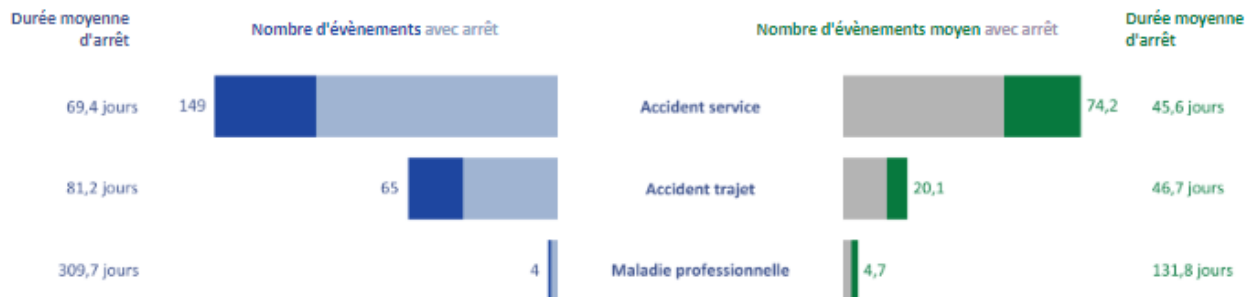
Taux de violence envers le personnel



4,04%

Répartition par type d'évènement

Nombre d'évènements, d'évènements avec arrêt (chiffres moyens pour le groupe de référence) et durée moyenne d'arrêt répartis par type d'évènement (accident de service, accident de trajet, maladie professionnelle)



9

### 8 Taux de violence envers le personnel

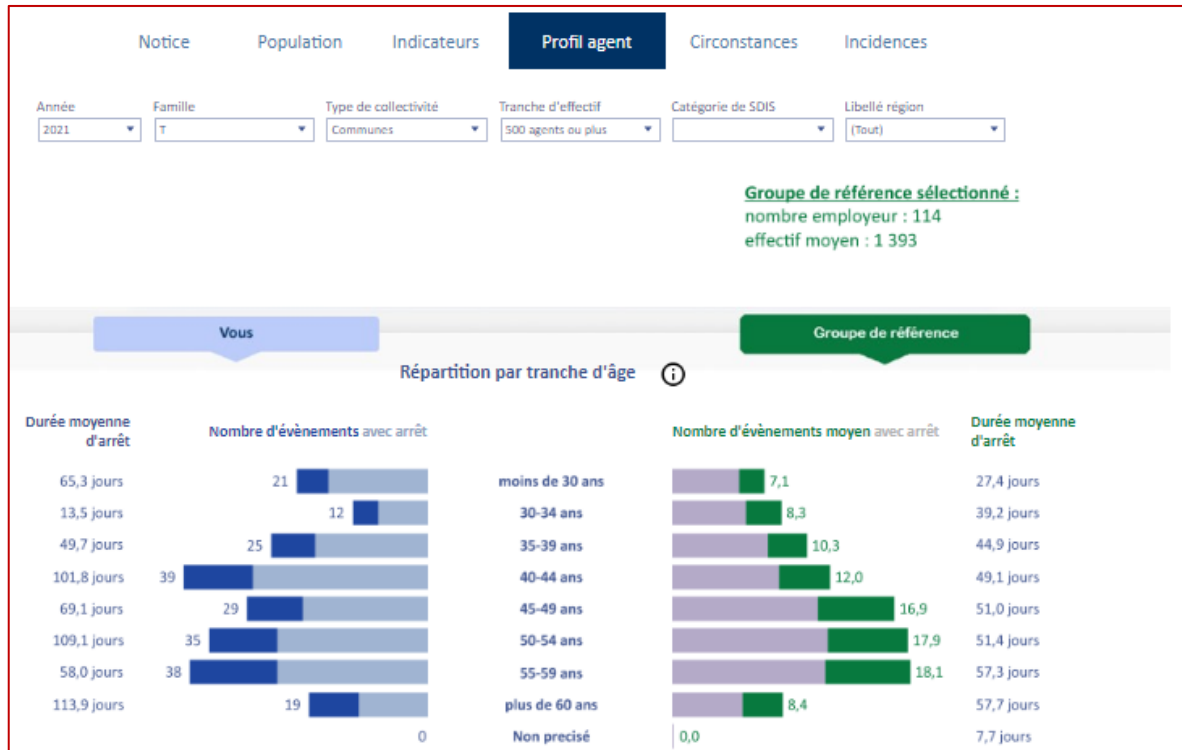
Part des événements de violence et d'agression envers le personnel par rapport à la totalité des événements du groupe de référence sélectionné

### 9 Répartition par type d'évènement

Nombre d'évènements avec ou sans arrêt et Durée moyenne d'arrêt répartis par type : Accident de service, de trajet et maladie professionnelle

# Onglet « Profil de l'agent »

## Profil des agents ayant eu un évènement de sinistralité



1

### Répartition par tranche d'âge

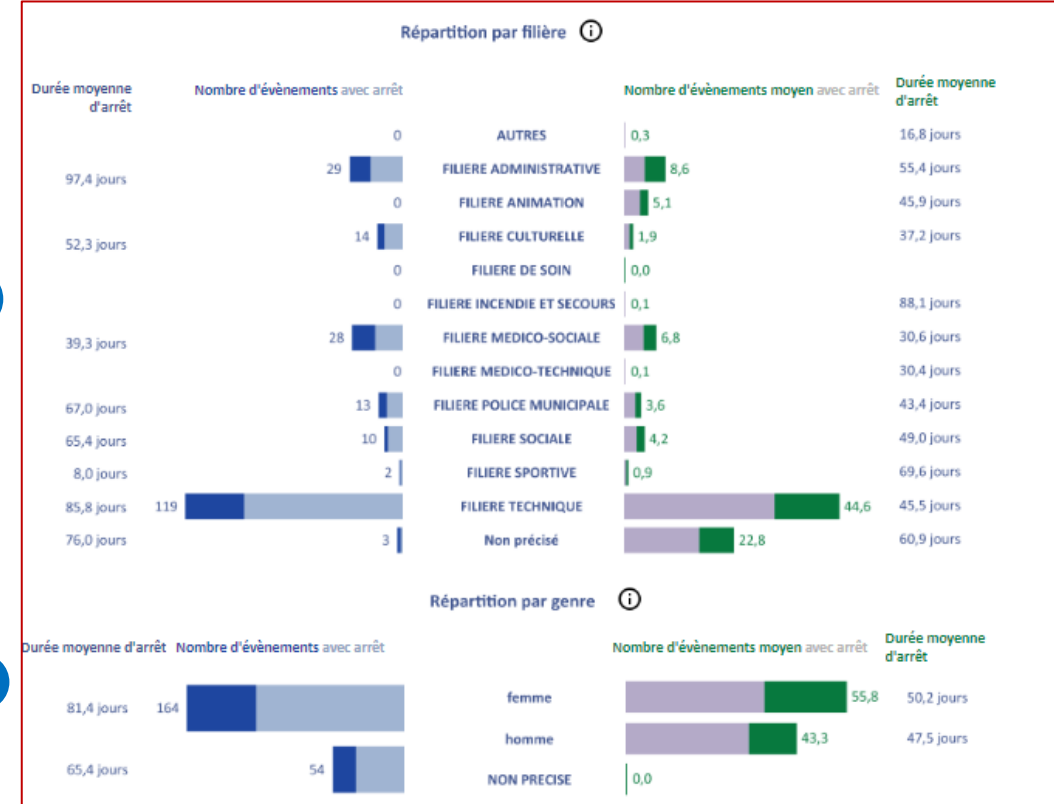
#### Pour « vous »

- Nombre d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

#### Pour «le groupe de référence »

- Nombre moyen d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

2



3

3

### Répartition par genre

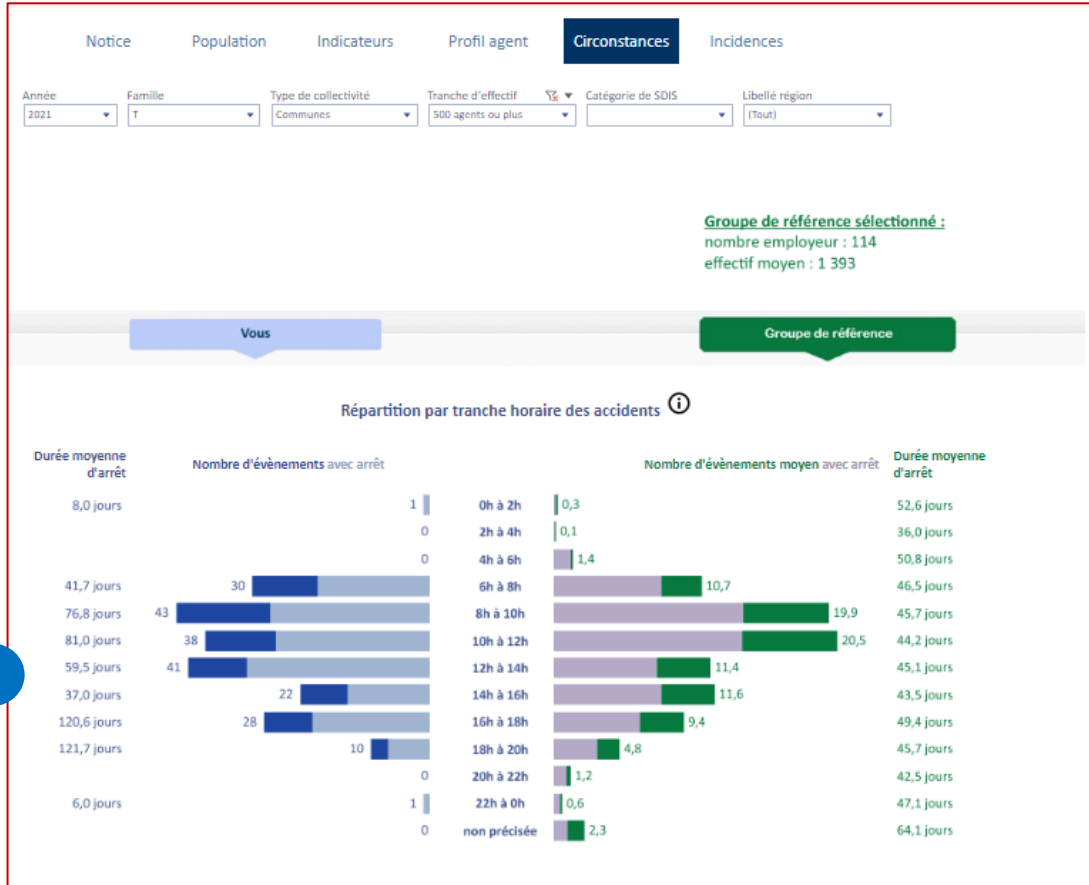
#### Pour « vous »

- Nombre d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

#### Pour «le groupe de référence »

- Nombre moyen d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

# Onglet « Circonstances »



1

## Répartition par tranche horaires des accidents

### Pour « vous »

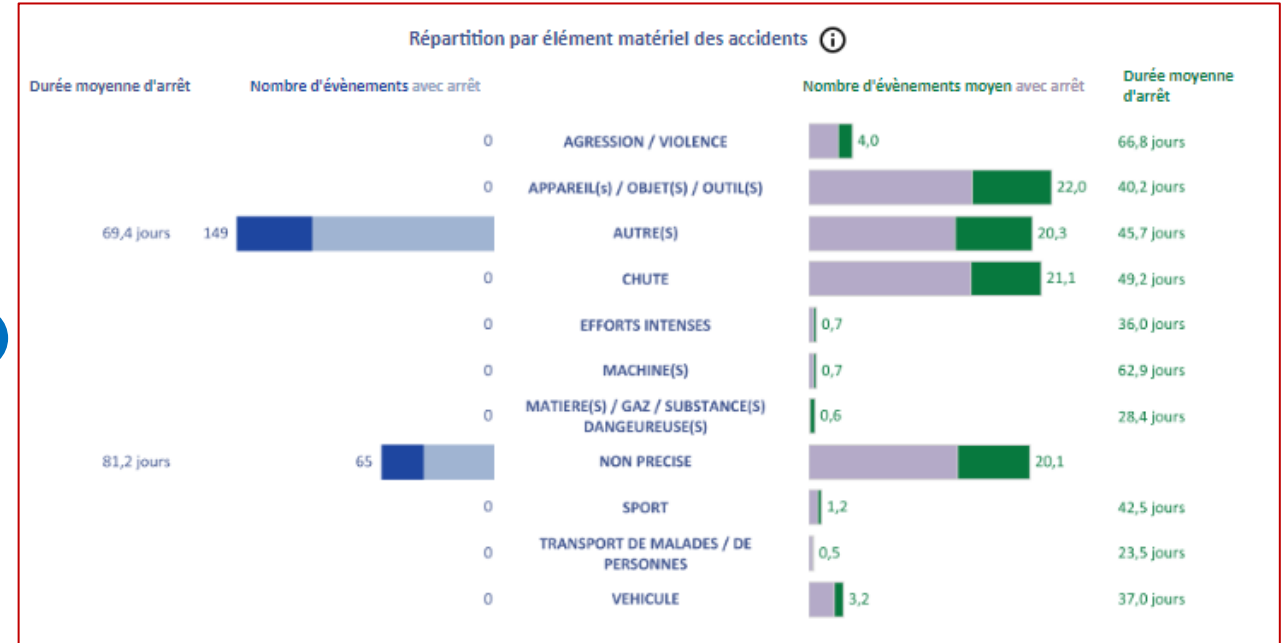
- Nombre d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

### Pour « le groupe de référence »

- Nombre moyen d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

Avril 2024

2



2

## Répartition par élément matériel des accidents

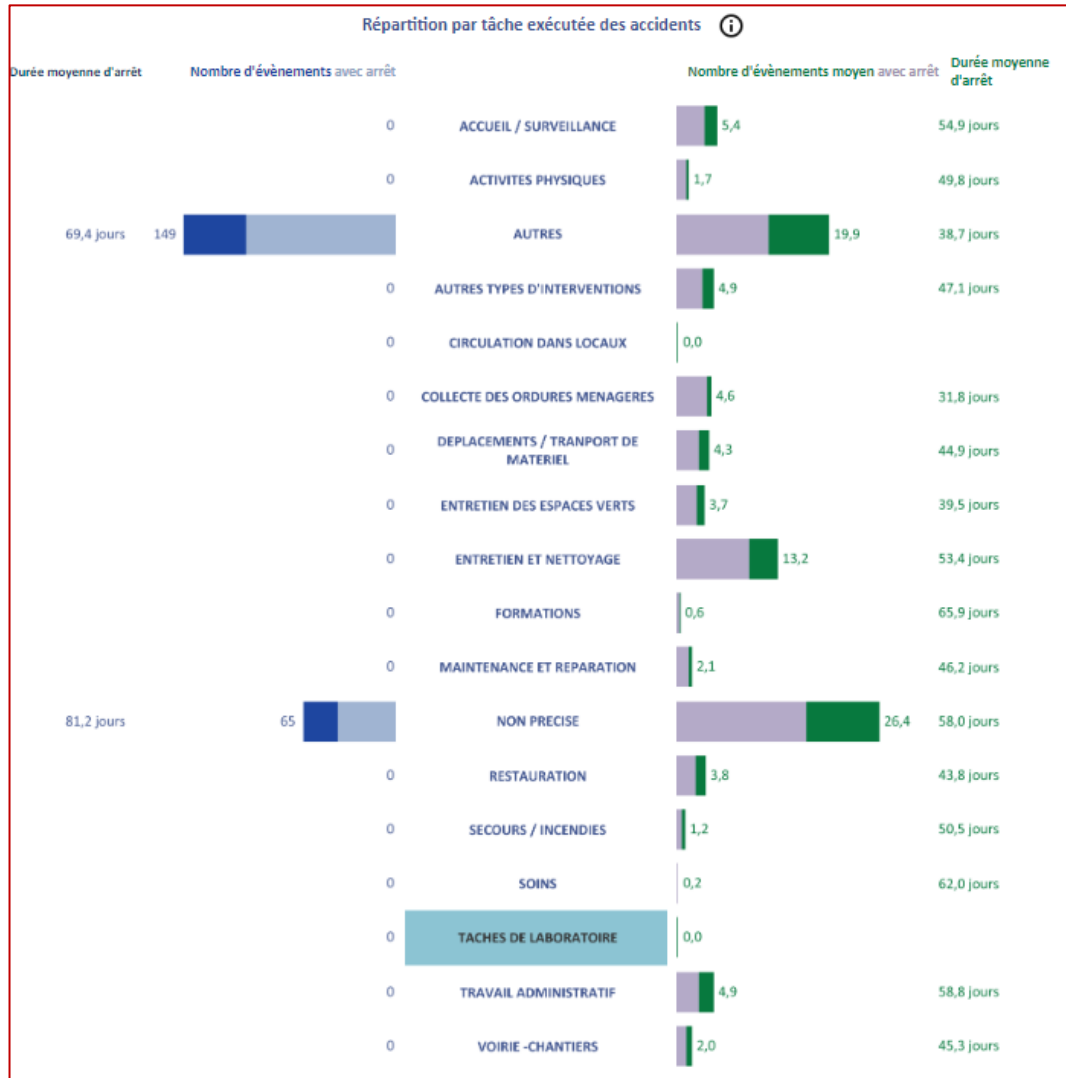
### Pour « vous »

- Nombre d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

### Pour « le groupe de référence »

- Nombre moyen d'évènements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

# Onglet « Circonstances »



3

## Répartition par tâche exécutée au moment de l'accident

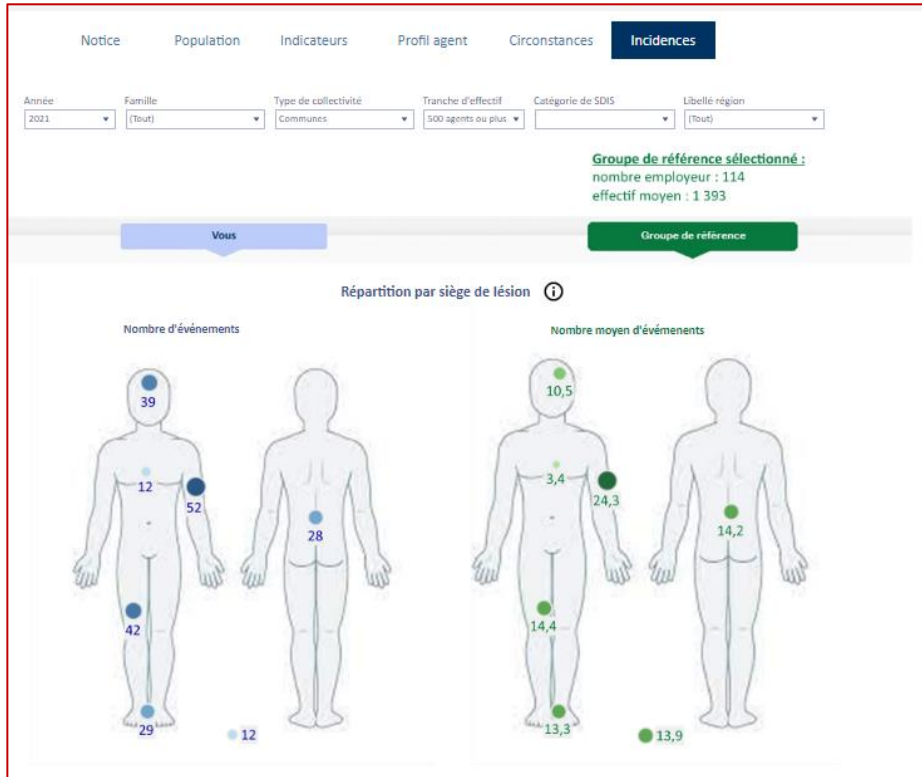
### Pour « vous »

- Nombre d'événements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

### Pour le groupe de référence

- Nombre moyen d'événements avec ou sans arrêt
- Durée moyenne d'arrêt associée

# Onglet « Incidences »



1

1

## Répartition par siège de lésion

- « vous » : Nombre d'événements par siège de lésion dans le corps humain.
- Groupe de référence : Nombre moyen d'événements par siège de lésion dans le corps humain.

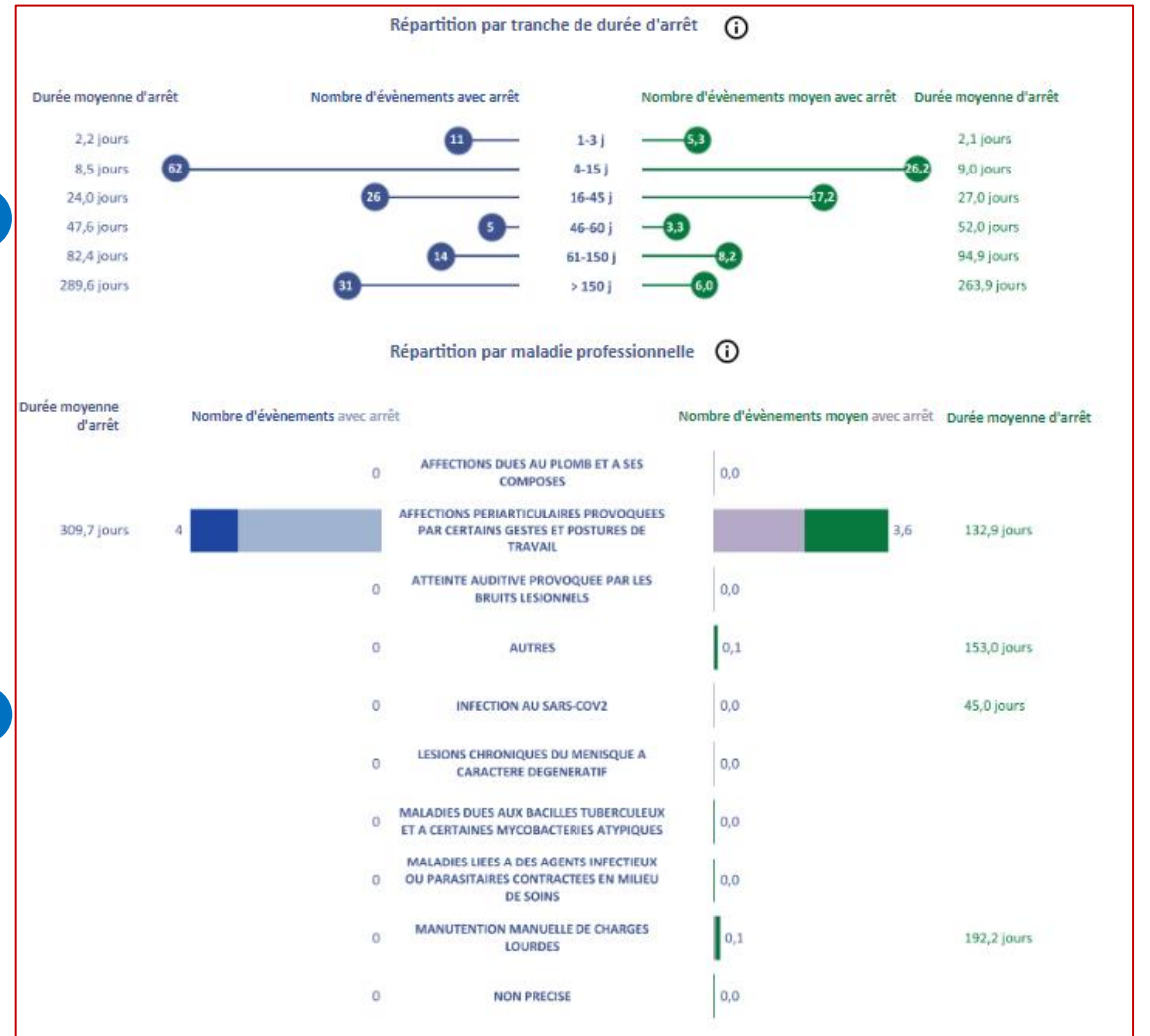


4

## Focus sur les TMS

- Part en % représentant le nombre d'événements concernés par les TMS

Avril 2024



2

3

2

## Répartition par tranche de durée d'arrêt

- Nombre d'événements avec ou sans arrêt
  - Durée moyenne d'arrêt associée
- Pour «le groupe de référence »**
- Nombre moyen d'événements avec ou sans arrêt
  - Durée moyenne d'arrêt associée

3

## Répartition par maladie professionnelle

- Nombre d'événements avec ou sans arrêt
  - Durée moyenne d'arrêt associée
- Pour «le groupe de référence »**
- Nombre moyen d'événements avec ou sans arrêt
  - Durée moyenne d'arrêt associée